



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question écrite n° 46779

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le Premier ministre sur les conséquences des interprétations des propos du pape Benoît XVI sur l'utilisation du préservatif. Que ce soit sur le continent africain ou en Europe, le virus du SIDA progresse dans des proportions alarmantes. L'Afrique représente plus de 60 % des cas de personnes vivant avec le VIH dans le monde. En Europe, après plusieurs années de régression et d'endiguement, le nombre de nouvelles contaminations est de nouveau en hausse. Quel que soit le continent, le virus du SIDA reste une menace mortelle bien que la réponse thérapeutique ait permis d'améliorer considérablement la vie des patients porteurs du virus. Au-delà des considérations religieuses, la prévention reste la réponse la plus efficace à la propagation du SIDA. L'utilisation du préservatif, plutôt que « d'augmenter le problème du SIDA » permet d'en limiter la prolifération. En France, le Sidaction est en pleine campagne de collecte de dons. Mais les interprétations et appréciations personnelles qui ont émané du Gouvernement sur ce sujet ont généré une polémique dramatique pour le message sanitaire qu'il convient de défendre en la matière. Alors que les mesures adoptées en réponse au phénomène d'alcoolisation chez les jeunes visent précisément à diminuer l'accès à l'alcool et à restreindre la consommation, il est essentiel de préserver la cohérence du message sanitaire quelle que soit la forme d'addiction, d'exposition au risque ou à la maladie. En conséquence, il lui demande de bien vouloir veiller à ce que le message de prévention dans la lutte contre le SIDA soit consolidé et renouvelé de façon unitaire, qui plus est dans une période où l'actualité permet de sensibiliser le plus grand nombre sur les risques de cette maladie.

Texte de la réponse

Trente ans après le début de l'épidémie et après la mise en oeuvre de 4 plans nationaux de lutte contre le VIH, des avancées majeures sont à souligner concernant l'accès aux soins, la mise à disposition des médicaments et la recherche avec pour conséquence une chute de la mortalité des personnes atteintes. Le bilan du programme précédent (2005-2008) piloté par la direction générale de la santé (DGS) en lien avec ses partenaires institutionnels et associatifs a montré que les actions inscrites dans les axes prévention, dépistage et prise en charge ont été globalement réalisées, ayant conduit à une baisse globale de l'incidence. Toutefois, des progrès restent à faire dans le domaine de la prévention auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH), des infections sexuellement transmissibles (IST) en population générale et dans le domaine du soutien et de l'accompagnement des personnes atteintes de VIH, notamment en matière d'accès aux droits sociaux (minima sociaux), d'hébergement, d'aide à domicile, d'insertion sociale et professionnelle. Sur la base de ce bilan, de l'évolution des données épidémiologiques et de différents avis, recommandations et rapports tels que ceux du groupe d'experts sur la prise en charge médicale des personnes infectées par le VIH présidé par le professeur Yéni et récemment réactualisé en juillet 2010, du conseil national du sida (CNS), de la Haute Autorité de santé (HAS), de la mission confiée à Mme France Lert et au professeur Gilles Pialoux sur les nouvelles méthodes de prévention et du retour de la mission confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) sur la rénovation du dispositif de dépistage existant en France depuis vingt ans, un nouveau plan est en cours de finalisation. Ce plan national VIH/SIDA/IST 2010-2014 sera décliné en approche populationnelle, faisant suite à

une priorisation établie sur la base de l'importance de la dynamique de l'épidémie VIH/IST observée au sein des différents groupes identifiés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46779

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3405

Réponse publiée le : 14 septembre 2010, page 10089